

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01636 Numéro SIREN : 825 110 034 Nom ou dénomination : 8 DENAIN
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2024 sous le numéro de dépôt 3409

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
RCS PARIS 825 110 034
Siège social : 8, boulevard de Denain 75010 PARIS

000 euros de Greffe du tribunal
Comptes annuels déposés le :
PARIS
10 JAN. 2024
Assemblée Générale
3

Les associés de la société 8 DENAIN, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social sur la convocation de la gérance, le 11 décembre 2023 à 16 heures.

- Monsieur Teddy BOCA :	titulaire de 50 parts sociales
- Monsieur : Stéphane BOCA	titulaire de 50 parts sociales

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport à la gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce,
- Questions diverses,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

- L'inventaire et le compte annuel arrêtés au 31 décembre 2022
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'assemblée.

Diverses observations sont échangées, puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

13 53

1^{er} Résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'assemblée donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES PRESENTS.

2^{ème} Résolution :

L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le bénéfice de 19 661,35 en REPORT A NOUVEAU.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES PRESENTS.

3^{ème} Résolution :

Aucune convention visée à l'article L.223-19 du Code de Commerce n'a été passée au cours de cet exercice.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES PRESENTS.

4^{ème} Résolution :

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES PRESENTS.

**L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole,
le Président déclare la séance levée.**

**De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé
après lecture par le gérant et les associés présents.**

TB SB 



SARL 8 DENAIN

8 BD DENAIN
75010 PARIS

COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31/12/2022

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Certifié conforme'.

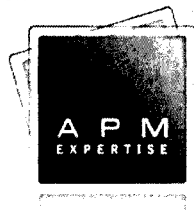
Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan	2
ACTIF	2
<i>Actif immobilisé</i>	<i>2</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>2</i>
PASSIF	3
<i>Capitaux Propres</i>	<i>3</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>3</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>3</i>
Compte de résultat	4
Bilan détaillé	6
ACTIF	6
<i>Actif immobilisé</i>	<i>6</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>6</i>
PASSIF	7
<i>Capitaux Propres</i>	<i>7</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>7</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>7</i>
Liste des immobilisations	8
Compte de résultat détaillé	10
Evolution de l'activité	13
Marges & Coefficient	14
Annexes 2023	15
<i>PREAMBULE</i>	<i>15</i>
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	<i>15</i>
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	<i>16</i>
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	<i>17</i>
Soldes intermediaires de gestion	18
Bilans comparés par flux	19
<i>Détermination du fonds de roulement</i>	<i>19</i>
<i>Détermination du besoin en fonds de roulement</i>	<i>19</i>
<i>Détermination de la trésorerie</i>	<i>19</i>
Ratios	20

Liasse fiscale

APM Expertise

Société d'expertise comptable
inscrite au tableau de l'ordre de Paris



Attestation de Présentation

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise 8 DENAIN SARL pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux ci, nous n'avons pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	302 351,12 Euros
Chiffre d'affaires	921 178,82 Euros
Résultat net comptable	19 661,35 Euros

Fait à PARIS
Le 20/04/2023

Patricia Méchin
Expert Comptable

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	4 008,00	4 008,00			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	25 328,99	6 676,07	18 652,92	3 240,42	15 413
Autres immobilisations corporelles	11 098,17	3 428,64	7 669,53	3 013,52	4 656
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes				2 000,00	- 2 000
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	80 049,00		80 049,00	49,00	80 000
TOTAL (I)	120 484,16	14 112,71	106 371,45	8 302,94	98 069
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	14 314,09		14 314,09	7 937,03	6 377
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	6 386,68		6 386,68		6 387
. Personnel	4 010,00		4 010,00	1 000,00	3 010
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 227,25		5 227,25	9 823,94	- 4 597
. Autres	44 536,28		44 536,28	88 320,76	- 43 784
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	121 134,61		121 134,61	95 113,38	26 021
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	370,76		370,76	1 899,89	- 1 529
TOTAL (II)	195 979,67		195 979,67	204 095,00	- 8 115
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	316 463,83	14 112,71	302 351,12	212 397,94	89 953

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 000,00	1 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	100,00		100
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-47 567,13	-47 716,96	150
Résultat de l'exercice	19 661,35	249,83	19 412
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	-26 805,78	-46 467,13	19 661
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	123 359,91	144 106,19	- 20 746
. Découverts, concours bancaires	879,18	658,84	220
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	33,44	506,76	- 473
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 625,61	58 975,42	- 350
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	24 957,59	25 920,42	- 963
. Organismes sociaux	16 880,59	9 612,25	7 268
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 043,13	8 491,24	2 552
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	47,00	1 631,97	- 1 585
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	93 330,45	8 961,98	84 368
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	329 156,90	258 865,07	70 292
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	302 351,12	212 397,94	89 953

Compte de résultat

Présenté en Euros

		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation sur 12 mois		%	
		France	Exportations	Total	Total				
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services		921 178,82		921 178,82	356 203,23	564 976	158,61		
Chiffres d'affaires Nets		921 178,82		921 178,82	356 203,23	564 976	158,61		
Production stockée									
Production immobilisée				7 852,39	4 043,45	3 809	94,20		
Subventions d'exploitation				4 245,00	61 482,00	- 57 237	-93,10		
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges									
Autres produits				2 062,24	624,32	1 438	230,32		
Total des produits d'exploitation (I)				935 338,45	422 353,00	512 985	121,46		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements				259 219,47	106 666,64	152 553	143,02		
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				-6 377,06	-7 937,03	1 560	19,65		
Autres achats et charges externes				275 204,55	151 907,45	123 297	81,17		
Impôts, taxes et versements assimilés				6 524,97	5 186,84	1 338	25,80		
Salaires et traitements				260 998,07	130 808,94	130 189	99,53		
Charges sociales				61 236,33	25 759,28	35 477	137,73		
Dotations aux amortissements sur immobilisations				5 609,32	1 672,12	3 937	235,46		
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges				1 982,24	5 363,29	- 3 381	-63,04		
Total des charges d'exploitation (II)				864 397,89	419 427,53	444 970	106,09		
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)				70 940,56	2 925,47	68 015	N/S		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances				3,14	2,39	1	31,38		
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)				3,14	2,39	1	31,38		
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées				3 062,55	2 108,53	954	45,25		
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement									
Total des charges financières (VI)				3 062,55	2 108,53	954	45,25		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				-3 059,41	-2 106,14	- 953	45,26		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)				67 881,15	819,33	67 062	N/S		

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	135,00	569,50	- 435	-76,29
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	48 084,80		48 085	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	48 219,80	569,50	47 650	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-48 219,80	-569,50	- 47 650	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	935 341,59	422 355,39	512 986	121,46
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	915 680,24	422 105,56	493 575	116,93
RESULTAT NET	19 661,35	249,83	19 412	N/S
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Constructions	4 008,00	4 008,00			
AMENAGT. & AGENCT CONSTRUCTION	4 008,00		4 008,00	4 008,00	
AMORT. AGENCT. CONSTRUCTION		4 008,00	-4 008,00	-4 008,00	
Installations tech., matériel & outillage indu	25 328,99	6 676,07	18 652,92	3 240,42	15 413
MATERIEL & OUTILLAGE	25 328,99		25 328,99	5 440,99	19 888
AMORT. MATERIEL ET OUTILLAGE		6 676,07	-6 676,07	-2 200,57	- 4 476
Autres immobilisations corporelles	11 098,17	3 428,64	7 669,53	3 013,52	4 656
MOBILIER PROFESSIONNEL	1 700,00		1 700,00	1 700,00	
INST. AGENC. DIVERS	4 046,00		4 046,00	995,00	3 051
MOBILIER	5 352,17		5 352,17	2 613,34	2 739
AMORT. MOBILIER PROFESSIONNEL		1 700,00	-1 700,00	-1 700,00	
AMORT. INSTAL. & AGENCT DIVERS		339,13	-339,13	-8,84	- 330
AMORT. MOBILIER		1 389,51	-1 389,51	-585,98	- 804
Avances & acomptes				2 000,00	- 2 000
AVANCES S/IMMOB. CORPORELLES				2 000,00	- 2 000
Autres immobilisations financières	80 049,00		80 049,00	49,00	80 000
DEPOTS & CAUTIONNEMENT	80 000,00		80 000,00		80 000
DEPOT GARANTIE ORANGE	49,00		49,00	49,00	
TOTAL (I)	120 484,16	14 112,71	106 371,45	8 302,94	98 069
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	14 314,09		14 314,09	7 937,03	6 377
STOCKS SOLIDES	2 607,96		2 607,96	1 491,00	1 117
STOCKS LIQUIDES	11 706,13		11 706,13	6 446,03	5 260
Fournisseurs débiteurs	6 386,68		6 386,68		6 387
FOURNISSEURS	6 386,68		6 386,68		6 387
Personnel	4 010,00		4 010,00	1 000,00	3 010
PERS. AVANCES VERSEES	4 010,00		4 010,00	1 000,00	3 010
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 227,25		5 227,25	9 823,94	- 4 597
TVA CREDIT A REPORTER				9 284,00	- 9 284
TVA A REGULARISER	2 104,00		2 104,00		2 104
TVA S/FACT. NON PARVENUE	3 123,25		3 123,25	539,94	2 583
Autres	44 536,28		44 536,28	88 320,76	- 43 784
EMBALLAGES CONSIGNES	3 067,30		3 067,30	1 156,00	1 911
FOURNISSEUR AVOIR A RECEVOIR	39 228,78		39 228,78	44 365,50	- 5 137
SARL BBTS				40 409,06	- 40 409
SARL VINGT-BIOT	2 240,20		2 240,20	2 240,20	
DEBITEURS-CREDITEURS DIVERS				150,00	- 150
Disponibilités	121 134,61		121 134,61	95 113,38	26 021
ESPECES A ENCAISSER	17 934,37		17 934,37		17 934
BANQUE POPULAIRE	92 583,68		92 583,68	80 370,82	12 213
BANQUE POPULAIRE INST. FIN.	207,72		207,72	207,72	
CAISSE	10 408,84		10 408,84	14 534,84	- 4 126
Charges constatées d'avance	370,76		370,76	1 899,89	- 1 529
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	370,76		370,76	1 899,89	- 1 529
TOTAL (II)	195 979,67		195 979,67	204 095,00	- 8 115
TOTAL ACTIF (0 à V)	316 463,83	14 112,71	302 351,12	212 397,94	89 953

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 000,00	1 000,00	
CAPITAL	1 000,00	1 000,00	
Réserve légale	100,00		100
RESERVE LEGALE	100,00		100
Report à nouveau	-47 567,13	-47 716,96	150
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-47 567,13	-47 716,96	150
Résultat de l'exercice	19 661,35	249,83	19 412
TOTAL (I)	-26 805,78	-46 467,13	19 661
Provisions pour risques et charges			
Emprunts et dettes			
. Emprunts	123 359,91	144 106,19	- 20 746
EMPRUNT PGE	123 260,87	144 000,00	- 20 739
INTERETS COURUS SUR EMPRUNT	99,04	106,19	- 7
. Découverts, concours bancaires	879,18	658,84	220
BANQUES INTERETS COURUS	879,18	658,84	220
Associés	33,44	506,76	- 473
C/C MR BOCA TEDDY	33,44		33
C/C MR BERRADJ FARID		506,76	- 507
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 625,61	58 975,42	- 350
FOURNISSEURS	40 765,29	57 224,62	- 16 459
FRS - FACT. NON PARVENUES	17 860,32	1 750,80	16 110
. Personnel	24 957,59	25 920,42	- 963
PERS.REMUNERATIONS DUES	48,83	7 094,43	- 7 046
PERS.SAISIES S/SALAIRES	598,89	285,30	314
DETTES PROV.S/C.PAYES	24 309,87	18 540,69	5 769
. Organismes sociaux	16 880,59	9 612,25	7 268
URSSAF	8 708,77	4 382,00	4 327
PREVOYANCE+MUTUELLE	1 945,83	1 265,34	680
RETRAITE GR MORNAY	1 900,83	1 229,43	671
CHARGES SOC.S/CP PROV.	4 325,16	2 735,48	1 590
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 043,13	8 491,24	2 552
T.V.A. A DECAISSER	4 505,00		4 505
TVA A REGULARISER		1 097,00	- 1 097
TVA SUR AVOIR A RECEVOIR	6 538,13	7 394,24	- 856
. Autres impôts, taxes et assimilés	47,00	1 631,97	- 1 585
PRELEVEMENT A LA SOURCE (IR)	47,00		47
ETAT AUTRES CH. A PAYER		1 631,97	- 1 632
Autres dettes	93 330,45	8 961,98	84 368
SARL VA-VA	1 605,50	1 605,50	
SARL BBTS	83 826,49		83 826
SARL SOB	7 296,91	7 296,91	
DEBITEURS-CREDITEURS DIVERS	35,22		35
SARL YEMMA	59,57	59,57	
FARID BERRADJ	506,76		507
TOTAL (IV)	329 156,90	258 865,07	70 292
TOTAL PASSIF (I à V)	302 351,12	212 397,94	89 953

Liste des immobilisations

Compte 21350000 / 28135000		AMENAGT.& AGENCT CONSTRUCTION									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 BLEU CIEL FERMETURE STORE	19/02/2017	4 008,00		4 008,00	L 25,00	4 008,00		4 008,00			
Sous-total		4 008,00		4 008,00		4 008,00		4 008,00			

Compte 21540000 / 28154000		MATÉRIEL & OUTILLAGE									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 MACHINE A GLAÇONS	02/07/2019	1 110,00		1 110,00	L 20,00	554,38	222,00	776,38			333,62
0002 LAVE LINGE SECHANT	30/09/2019	774,99		774,99	L 20,00	349,18	155,00	504,18			270,81
0003 COLONNE A BIERE	25/02/2020	1 451,00		1 451,00	L 20,00	536,87	290,20	827,07			623,93
0004 HOTTE INOX	11/03/2020	2 105,00		2 105,00	L 20,00	760,14	421,00	1 181,14			923,86
0005 FOUR MIXTE.	Entrée	7 530,00		7 530,00	L 20,00		1 309,38	1 309,38			6 220,62
0006 SOUBASSEMENT 850MM	Entrée	620,00		620,00	L 20,00		107,81	107,81			512,19
0007 CADRE SUSPENDU SOUBASSEMENT	Entrée	340,00		340,00	L 20,00		59,12	59,12			280,88
0008 ADOUCISSEUR PUTITY 600TEAM BF	Entrée	749,00		749,00	L 20,00		130,24	130,24			618,76
0009 SYS COLONNE LIBRE SERV NODE C	Entrée	10 649,00		10 649,00	L 20,00		1 780,75	1 780,75			8 868,25
Sous-total		25 328,99		25 328,99		2 200,57	4 475,50	6 676,07			18 652,92

Compte 21710000 / 28171000		MOBILIER PROFESSIONNEL									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 MICHEL BAILLOT CHAIS+TABOU	13/07/2017	1 700,00		1 700,00	L 33,33	1 700,00		1 700,00			
Sous-total		1 700,00		1 700,00		1 700,00		1 700,00			

Compte 21810000 / 28181000		INST.AGENC.DIVERS									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 MISE EN PLACE PLAN DE TRAVAIL	29/11/2021	995,00		995,00	L 10,00	8,84	99,50	108,34			886,66
0002 TRAVAUX FOURNITURE ET POSE CI	Entrée	1 210,00		1 210,00	L 10,00		121,00	121,00			1 089,00
0003 GARDE CORP ESCALIER	Entrée	561,00		561,00	L 10,00		56,10	56,10			504,90
0004 TRVX LIMITATION SONORE	Entrée	1 280,00		1 280,00	L 10,00		53,69	53,69			1 226,31
Sous-total		4 046,00		4 046,00		8,84	330,29	339,13			3 706,87

Compte 21840000 / 28184000 MOBILIER

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 COMPTOIRE FOMMICA	28/07/2020	1 700,00		1 700,00	L 20,00	484,50	340,00	824,50			875,50
0002 RIDEAUX ET TRINGLES	11/06/2021	913,34		913,34	L 20,00	101,48	182,67	284,15			629,19
0004 RIDEAUX	23/06/2022	1 180,01		1 180,01	L 20,00		123,25	123,25			1 056,76
0003 CHAISES VAL	29/06/2022	1 558,82		1 558,82	L 20,00		157,61	157,61			1 401,21
Sous-total		5 352,17		5 352,17		585,98	803,53	1 389,51			3 962,66

Compte 27500000 / DEPOTS & CAUTIONNEME

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 DEPOT GARANTIE LOCAT.BBTS	01/01/2022	80 000,00			N.A.0,00						80 000,00
Sous-total		80 000,00									80 000,00

Compte 27520000 / DEPOT GARANTIE ORANGE

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 DEPOT GARANTIE DECODEUR TV	05/02/2021	49,00			N.A.0,00						49,00
Sous-total		49,00									49,00

Total général	120 484,16	40 435,16	8 503,39	5 609,32	14 112,71	106 371,45
---------------	------------	-----------	----------	----------	-----------	------------

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
	France	Exportations	Total	Total	
Production vendue services	921 178,82		921 178,82	356 203,23	564 976 158,61
RECETTE A 10%	420 808,33		420 808,33	164 747,26	256 061 155,43
RECETTE A 20%	500 137,49		500 137,49	191 431,97	308 706 161,26
RECETTE BAR	233,00		233,00	233	N/S
REPRISE DES HUILES USAGEES			24,00	- 24	-100
Chiffre d'affaires Net	921 178,82		921 178,82	356 203,23	564 976 158,61

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
Production immobilisée	7 852,39	4 043,45	3 809	94,20
PROD. CONSOM.AVANT.NOURRITURE	7 852,39	4 043,45	3 809	94,20
Subventions d'exploitation	4 245,00	61 482,00	- 57 237	-93,10
SUBVENTION	4 245,00		4 245	N/S
SUBVENTION COVID		61 482,00	- 61 482	-100
Autres produits	2 062,24	624,32	1 438	230,32
PDTS DIVERS DE GESTION COURANT	2 062,24	624,32	1 438	230,32
Total des produits d'exploitation (I)	935 338,45	422 353,00	512 985	121,46
Achats de matières premières et autres approvisionnement	259 219,47	106 666,64	152 553	143,02
ACHATS SOLIDES	83 481,52	42 201,30	41 280	97,82
ACHATS CAFE THE CHOCOLATS	4 202,15	1 960,97	2 241	114,29
ACHATS LIQUIDES 20%	137 856,37	45 596,75	92 260	202,34
ACHATS LIQUIDES A 5.50%	24 931,01	11 242,70	13 688	121,75
ACHATS VINS & CHAMPAGNES	8 769,38	5 448,96	3 320	60,94
EMBALLAGES PERDUS	98,14	215,96	- 118	-54,56
RRR OBTENUS SUR ACHATS	-119,10		- 119	N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)	-6 377,06	-7 937,03	1 560	19,65
STOCKS SOLIDES	-1 116,96	-1 491,00	374	25,09
STOCKS LIQUIDES	-5 260,10	-6 446,03	1 186	18,40
Autres achats et charges externes	275 204,55	151 907,45	123 297	81,17
CARBURANT		136,15	- 136	-100
FOURNIT.EAU	1 991,23	585,47	1 406	240,11
FOURNIT.ELECTRICITE GAZ	9 442,23	6 744,46	2 698	40,00
FOURNIT.ENTRETIENS	6 341,77	4 024,03	2 318	57,60
FOURNIT.ADMINISTRATIVES	624,29	770,39	- 146	-18,96
PETIT MATERIEL & EQUIPEMENT	6 215,85	10 468,63	- 4 253	-40,62
LEASING SIEMENS VIDEOPROJECTEURS	4 073,64	5 734,17	- 1 661	-28,96
REDEVANCE LOC GERANCE	144 000,00	90 000,00	54 000	60,00
LOCATION IMMOBILIERE	29 647,56	20 370,00	9 278	45,55
LOCATION MOBILIERES TPE	396,00	396,00		0,00
CHARGES LOCATIVES	21 505,21	-11 651,26	33 156	284,57
ENTRETIEN DES LOCAUX	5 402,10	2 760,83	2 641	95,67
ENTRETIEN DU MATERIEL	475,00		475	N/S
BLANCHISSERIE	4 168,00	1 279,34	2 889	225,79
MAINTENANCE		1 052,00	- 1 052	-100
MAINTENANCE CAISSE	1 353,75	210,00	1 144	544,64
ASSURANCE DES LOCAUX	1 885,84	2 130,56	- 245	-11,49
ASSURANCE S/EMPRUNT	1 197,48	1 106,53	91	8,22
DOCUMENTATIONS PRESSES		16,79	- 17	-100
PERSONNEL EXTERIEUR	3 079,90		3 080	N/S
HONORAIRES	20 669,03	10 863,00	9 806	90,27
CADEAUX A LA CLIENTELE	102,08		102	N/S
CATALOGUES ET IMPRIMES	42,50	58,33	- 16	-27,14
POURBOIRES & DONS	1 110,00		1 110	N/S
FRAIS DE DECORATION	886,87	385,99	501	129,77
TRANSPORT SUR ACHATS	215,00		215	N/S

SARL 8 DENAIN

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
FRAIS DE DEPLACEMENT	408,59	96,76	312	322,27
FRAIS DE RECEPTION	1 704,50	216,63	1 488	686,83
FRAIS DE TELEPHONE	1 633,06	1 407,76	225	16,00
FRAIS APPLE ET ABONNEMENT	218,73		219	N/S
SERVICES BANCAIRES	32,63	109,38	- 77	-70,17
COTISATION MULTIPRO	441,29	447,96	- 7	-1,49
COMMISSION C.B.	4 844,72	1 659,78	3 185	191,89
COMMISSIONS T.R.	546,87	64,80	482	743,94
COTISATIONS	548,83	462,97	86	18,55
Impôts, taxes et versements assimilés	6 524,97	5 186,84	1 338	25,80
TAXE D'APPRENTISSAGE	1 690,59	115,00	1 576	N/S
FORMATION CONTINUE	1 367,38	1 561,84	- 194	-12,45
CFE ET CVAE	3 467,00	2 186,00	1 281	58,60
REDEVANCE AUDIOVISUELLE		1 324,00	- 1 324	-100
Salaires et traitements	260 998,07	130 808,94	130 189	99,53
SALAIRES BRUTS	231 209,41	120 830,98	110 378	91,35
PROV. CONGES PAYES	5 769,18	-3 902,30	9 671	247,84
PRIMES ET GRATIFICATIONS	2 705,00	1 081,84	1 623	150,04
PRIMES EXEP. POUVOIR ACHAT	2 050,00	1 400,00	650	46,43
INDEM. AVANT NOURRITURE	14 696,04	8 380,79	6 315	75,35
INDEM. RUPT. CONVENTIONNELLE		5 735,00	- 5 735	-100
PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR	2 200,00		2 200	N/S
INDEMN. VERSEES ACT. PARTIELLE	4 893,11	39 957,65	- 35 065	-87,75
INDEMN. PERCUES ACT. PARTIELLE	-4 893,47	-43 615,02	38 722	88,78
INDEMNITE DE TRANSPORT	2 368,80	940,00	1 429	152,00
Charges sociales	61 236,33	25 759,28	35 477	137,73
COTIS. URSSAF	35 717,02	17 615,46	18 102	102,76
COTIS. MUTUELLE	2 542,45	1 204,00	1 338	111,17
COTIS. RETRAITE	9 566,31	4 363,60	5 203	119,23
COTIS. RETRAITE EX. ANT.		115,16	- 115	-100
COTIS. PREVOYANCE	1 498,99	999,48	500	49,98
COTIS. PREVOYANCE EX. ANT.		-216,19	216	-100
COTIS. POLE EMPLOI	8 923,00	4 689,21	4 234	90,29
PROV. CH. SOC. S/CP	1 589,68	-1 374,44	2 964	215,66
URSSAF EXO CHARGES COVID19		-2 182,00	2 182	-100
MEDECINE DU TRAVAIL	784,00	545,00	239	43,85
AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	614,88		615	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations	5 609,32	1 672,12	3 937	235,46
DOT. AMORT. IMMO. CORP.	5 609,32	1 672,12	3 937	235,46
Autres charges	1 982,24	5 363,29	- 3 381	-63,04
REDEVANCE S.A.C.E.M.-S.P.R.E.	1 523,93	5 186,07	- 3 662	-70,61
CHARGES DIV. GESTION COURANTE	458,31	177,22	281	158,61
Total des charges d'exploitation (II)	864 397,89	419 427,53	444 970	106,09
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	70 940,56	2 925,47	68 015	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances	3,14	2,39	1	31,38
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	3,14	2,39	1	31,38
Total des produits financiers (V)	3,14	2,39	1	31,38
Intérêts et charges assimilées	3 062,55	2 108,53	954	45,25
INTERETS EMPRUNT	1 006,23	1 079,39	- 73	-6,78
INTERETS BANCAIRES	2 056,32	1 029,14	1 027	99,81
Total des charges financières (VI)	3 062,55	2 108,53	954	45,25
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-3 059,41	-2 106,14	- 953	45,26
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	67 881,15	819,33	67 062	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	135,00	569,50	- 435	-76,29
AMENDES ET PENALITES	135,00	569,50	- 435	-76,29
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	48 084,80		48 085	N/S

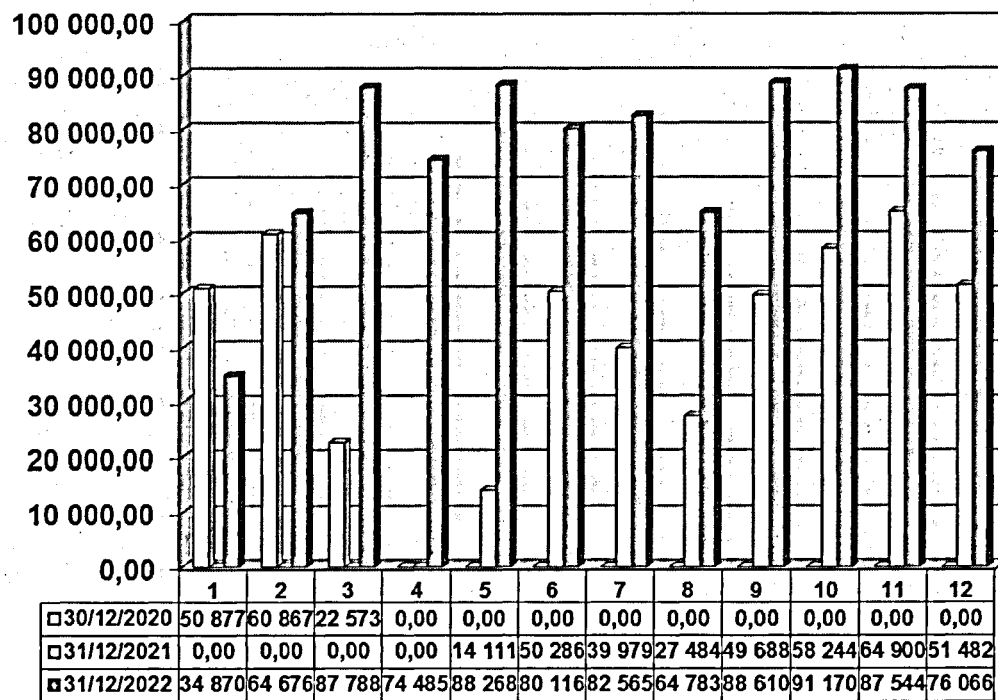
SARL 8 DENAIN

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
<i>AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>	<i>48 084,80</i>		<i>48 085</i>	<i>N/S</i>
Total des charges exceptionnelles (VIII)	48 219,80	569,50	47 650	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-48 219,80	-569,50	- 47 650	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	935 341,59	422 355,39	512 986	121,46
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	915 680,24	422 105,56	493 575	116,93
RESULTAT NET	19 661,35	249,83	19 412	N/S

Evolution de l'activité

	31/12/2022				31/12/2021			30/12/2020	
	CA HT	Nbre Jours	CA moy./J	Variat	CA HT	Nbre Jours	CA moy./J	CA HT	Nbre Jours
JANVIER	34 870,04	31	1 124,84	#DIV/0!	0,00	0	#DIV/0!	50 877,15	31
FÉVRIER	64 676,11	28	2 309,86	#DIV/0!	0,00	0	#DIV/0!	60 867,11	29
MARS	87 788,43	31	2 831,88	#DIV/0!	0,00	0	#DIV/0!	22 573,25	14
AVRIL	74 485,24	30	2 482,84	#DIV/0!	0,00	0	#DIV/0!	0,00	
MAI	88 268,83	31	2 847,38	525,50%	14 111,81	13	1085,52	0,00	
JUIN	80 116,47	30	2 670,55	59,32%	50 286,79	30	1676,23	0,00	
JUILLET	82 565,62	31	2 663,41	106,52%	39 979,91	31	1289,67	0,00	
AOÛT	64 783,11	31	2 089,78	135,71%	27 484,80	31	886,61	0,00	
SEPTEMBRE	88 610,38	30	2 953,68	78,33%	49 688,20	30	1656,27	0,00	
OCTOBRE	91 170,87	31	2 941,00	56,53%	58 244,62	31	1878,86	0,00	
NOVEMBRE	87 544,56	30	2 918,15	34,89%	64 900,12	30	2163,34	0,00	
DÉCEMBRE	76 066,18	29	2 622,97	47,75%	51 482,98	29	1775,28	0,00	
	920 945,84	363	2 537,04		356 179,24	225	1 583,02	134 317,51	74

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



Marges & Coefficient

31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
------------	------------	------------

Produits liés à l'activité	921 K€	356 K€	134 K€
<i>Ventes de marchandises</i>	K€	K€	K€
<i>Production vendue biens et services</i>	921 K€	356 K€	134 K€
<i>Production stockée</i>	K€	K€	K€
Achats et frais liés à l'activité	253 K€	99 K€	55 K€
<i>Achats de marchandises consommées</i>	K€	K€	K€
<i>Achats MP et approv consommés</i>	253 K€	99 K€	55 K€
<i>Sous traitance liée à l'activité</i>	K€	K€	K€
Marge brute de l'activité	668 K€	257 K€	80 K€
en % de l'activité TMB	73%	72%	59%
Frais de personnel	325 K€	157 K€	51 K€
en % de l'activité	35,31%	43,95%	37,77%
<i>Salaires et charges sociales</i>	322 K€	157 K€	51 K€
<i>Personnel intérimaire</i>	3 K€	K€	K€
Marge de l'activité	343 K€	101 K€	29 K€
en % de l'activité	37%	28%	22%

Chiffre d'affaires T.T.C.	1 063 K€	411 K€	156 K€
Matières consommées	245 K€	95 K€	54 K€
<i>Approvisionnements</i>	253 K€	99 K€	55 K€
<i>- Prélèvt.Mses Salariés & Exploitant</i>	-8 K€	-4 K€	-1 K€
Coefficient	4,34	4,34	2,91

Annexes 2023

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 302 351,12 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 19 661,35 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/04/2023 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes 2023 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 120 484 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	16 757	25 678	2 000	40 435
Immobilisations financières	49	80 000		80 049
TOTAL	16 806	105 678	2 000	120 484

Amortissements et provisions d'actif = 14 113 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	8 503	5 609		14 113
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	8 503	5 609		14 113

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Amenagt. & agenc. construction	4 008	4 008	0	4 ans
Matériel & outillage	25 329	6 676	18 653	5 ans
Mobilier professionnel	1 700	1 700	0	3 ans
Inst.agenc.divers	4 046	339	3 707	10 ans
Mobilier	5 352	1 390	3 963	5 ans
TOTAL	40 435	14 113	26 322	

Etat des créances = 140 580 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	80 049		80 049
Actif circulant & charges d'avance	60 531	60 531	
TOTAL	140 580	60 531	80 049

Produits à recevoir par postes du bilan = 39 229 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	39 229
Disponibilités	
TOTAL	39 229

Charges constatées d'avance = 371 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2023 (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 1 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000

Etat des dettes = 329 157 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	124 239	36 737	87 502	
Dettes financières diverses	33	0	33	
Fournisseurs	58 626	58 626		
Dettes fiscales & sociales	52 928	52 928		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	93 330	93 330		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	329 157	241 622	87 535	

Charges à payer par postes du bilan = 47 474 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	978
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	17 860
Dettes fiscales & sociales	28 635
Autres dettes	
TOTAL	47 474

Soldes intermédiaires de gestion

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises				
- Cout direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
<i>Taux de marge commerciale</i>	%	%		
+ Production vendue	921 179	356 203	564 976	158,61
+ Production stockée				
+ Production immobilisée	7 852	4 043	3 809	94,21
Production de l'exercice	929 031	360 247	568 784	157,89
- Matières premières et approvisionnements consommés	252 842	98 730	154 112	156,09
- Sous traitance directe				
Marge brute sur production (II)	676 189	261 517	414 672	158,56
<i>Taux de marge brute sur production</i>	<i>72,78 %</i>	<i>72,59 %</i>		
Marge brute globale (I + II)	676 189	261 517	414 672	158,56
<i>Taux de marge brute globale</i>	<i>72,78 %</i>	<i>72,59 %</i>		
- Services extérieurs et autres charges externes	275 205	151 907	123 298	81,17
Valeur ajoutée produite	400 984	109 610	291 374	265,83
<i>Valeur ajoutée / chiffre d'affaires</i>	<i>43,16 %</i>	<i>30,43 %</i>		
+ Subventions d'exploitation	4 245	61 482	-57 237	-93,09
- Impôts, taxes et versements assimilés	6 525	5 187	1 338	25,80
- Salaires et traitements	260 998	130 809	130 189	99,53
- Charges sociales	61 236	25 759	35 477	137,73
Excédent brut d'exploitation	76 470	9 337	67 133	719,00
<i>Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires</i>	<i>8,23 %</i>	<i>2,59 %</i>		
+ Reprises sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	5 609	1 672	3 937	235,47
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	2 062	624	1 438	230,45
- Autres charges de gestion courante	1 982	5 363	-3 381	-63,03
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	70 941	2 925	68 016	N/S
<i>Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires</i>	<i>7,64 %</i>	<i>0,81 %</i>		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances	3	2	1	50,00
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	3 063	2 109	954	45,23
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	67 881	819	67 062	N/S
<i>Résultat courant / chiffre d'affaires</i>	<i>7,31 %</i>	<i>0,23 %</i>		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	135	570	-435	-76,31
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	48 085		48 085	N/S
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	-48 220	-569	-47 651	N/S
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôt sur les bénéfices				
Résultat Net Comptable	19 661	250	19 411	N/S
<i>Résultat net / chiffre d'affaires</i>	<i>2,12 %</i>	<i>0,07 %</i>		

Bilans comparés par flux

Présenté en Euros

	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Détermination du fonds de roulement			
Capital	1 000	1 000	1 000
Réserves	100		
Report à nouveau	-47 567	-47 717	6 849
Résultat	19 661	250	-54 566
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Capitaux Propres	-26 806	-46 467	-46 717
Provisions pour risques et charges			
Provisions de l'actif circulant			
Partie à LT des emprunts	123 360	144 106	144 000
Autres dettes à long termes			
Capitaux permanents	96 554	97 639	97 283
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	26 322	8 254	6 018
Immobilisations financières	80 049	49	
Partie à LT actif circulant			
Actif Net Immobilisé	106 371	8 303	6 018
Fonds de roulement	-9 817	89 336	91 265
Variation du Fonds de roulement	-99 153	-1 929	
Détermination du besoin en fonds de roulement			
Stocks et en cours	14 314	7 937	
Avances et acomptes versés			
Créances clients			
Autres créances	60 160	99 145	112 232
Charges constatées d'avance	371	1 900	1 219
Charges à répartir à plus d'un an			
Créances à court terme	74 845	108 982	113 451
Dettes financières à court terme	33	507	507
Avances et acomptes reçus			
Dettes fournisseurs	58 626	58 975	38 157
Dettes fiscales et sociales	52 928	45 656	51 169
Autres dettes	94 210	9 621	7 328
Produits constatés d'avance			
Dettes à court terme	205 797	114 759	97 162
Besoin en Fonds de roulement	-130 952	-5 777	16 289
Variation du besoin en Fonds de roulement	-125 175	-22 066	
Détermination de la trésorerie			
+ Valeurs mobilières			
+ Disponibilités	121 135	95 113	74 976
- Découvert en trésorerie			
Trésorerie	121 135	95 113	74 976
Variation de la Trésorerie	26 021	20 137	
F.R. - B.F.R. = TRESORERIE	121 135	95 113	74 976

Ratios

Présenté en Euros

	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Délai moyen de réalisation des stocks $\frac{(\text{Stocks N} - 1 + \text{stock N}) / 2 \times 30 \times \text{nombre de mois}}{\text{Coût d'achat des marchandises vendues}}$	16 jours	14 jours	29 jours
Durée moyenne de crédits accordé aux clients $\frac{\text{Clients et comptes rattachés} \times 30 \times \text{nombre de mois}}{\text{Ventes H.T.} + \text{T.V.A. collectée}}$	0 jours	0 jours	0 jours
Durée moyenne de crédit obtenu des fournisseurs $\frac{\text{Fourniss d'expl. et cpts rattachés} \times 30 \times \text{nombre de mois}}{\text{Achats et autres charges externes H.T.} + \text{T.V.A déductible}}$	34 jours	70 jours	62 jours
Solvabilité à court terme $\frac{\text{Actif circulant} - \text{Stocks} + \text{Ch. Const. d'av.} - \text{Ch. à répartir}}{\text{Dettes à moins d'un an} + \text{Produits constatés d'avance}}$	0,75	1,45	1,95



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer
en double exemplaire

N° 2065-SD
2023

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
8 DENAIN SARL 8 RD DENAIN 75010 PARIS					
SIRET 8 2 5 1 1 0 0 3 4 0 0 0 1 4			Mél: fatima@apmexpertise.fr		
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		Restauration traditionnelle		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n°2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé COALA					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
APM EXPERTISE 10 RUE NOTRE DAME DE LORETTE 75009 PARIS			Tél:		
OGA/OMGA			Identité du déclarant:		
Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)			Date: 20042023 Lieu: PARIS		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Qualité et nom du signataire: Gérant TEDDY BOCA		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Signature :		
Examen de conformité fiscale (ECF)			prestataire :		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2023

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS				
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			e	
			f	
			g	
			h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
STEPHANE BOCA	50							
11 RUE VICQ D'AZIR 75010 PARIS								
TEDDY BOCA	50							
4 RUE BELZUNCE 75010 75010 PARIS								

K DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION					
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁴⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁵⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise : 8 DENAIN SARL		1 2				
Adresse de l'entreprise 8 BD DENAIN 75010 PARIS		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
Numéro SIRET * 8 2 5 1 1 0 0 3 4 0 0 0 1 4		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 2				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	4 008	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	6 676	18 653
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 429	7 670
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières *		BH	BI	80 049	80 049	
TOTAL (II)		BJ	BK	14 113	106 371	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	14 314	14 314
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA	60 160	60 160
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG	121 135	121 135
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	371	371
		TOTAL (III)	CJ	CK	195 980	195 980
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Écarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	316 464	14 113	302 351
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :		Stocks :		Créances :

Désignation de l'entreprise		8 DENAIN SARL		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....1 000.....)	DA	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(47 567)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	19 661		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	(26 806)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	124 239		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	33		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	58 626		
	Dettes fiscales et sociales	DY	52 928		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	93 330		
Compte régl.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	329 157		
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	302 351		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
		(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	241 622		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	879			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		8 DENAIN SARL				Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	921 179	FH		FI	921 179	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	921 179	FK		FL	921 179		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN	7 852		
	Subventions d'exploitation					FO	4 245		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 062		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	935 338	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	259 219	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(6 377)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	275 205	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	6 525	
	Salaires et traitements *						FY	260 998	
	Charges sociales (10)						FZ	61 236	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	5 609	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	1 982	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	864 398		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	70 941		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	3	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	3	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 063	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	3 063	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 059)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	67 881		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		8 DENAIN SARL		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	135		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	48 085		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	48 220		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(48 220)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	935 342		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	915 680		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	19 661		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 524	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
AMENDES ET PENALITE				135			
REFACT CHARGES				48 085			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise 8 DENAIN SARL										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP	4 008	KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	5 441	KT		KU	19 888			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	995	KW		KX	3 051		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	4 313	LC		LD	2 739		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK	2 000	LL		LM			
	TOTAL III				LN	16 757	LO		LP	25 678		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	49	1U		1V	80 000			
TOTAL IV				LQ	49	LR		LS	80 000			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	16 806	OH		OJ	105 678			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CO		DO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG	4 008	MH	4 008		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	25 329	MK	25 329		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM	4 046	MN	4 046		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	7 052	MT	7 052		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA			
	Avances et acomptes				NC	2 000	ND		NE			
	TOTAL III				IY	2 000	NG	40 435	NH	40 435		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OQ		M7		OW
		Autres participations				IO		OX		OY		OZ
Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	80 049	2F	80 049	2G		
TOTAL IV				I3		NJ	80 049	NK	80 049	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	2 000	OK		OL	120 484	OM	120 484	

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2023

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 8 DENAIN SARL

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise 8 DENAIN SARL

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements	CY			EL		EM		EN	
Fonds commercial	RE			RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles	PE			PF		PG		PH	
TOTAL I	RK			RM		RN		RO	
Terrains	PI			PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	4 008	PW		PX		PY	4 008
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	2 201		QA	4 476	QB		QC	6 676
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	9	QE	330	QF		QG	339
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 286	QM	804	QN		QO	3 090
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II	QU	8 503		QV	5 609	QW		QX	14 113
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	8 503		ØP	5 609	ØQ		ØR	14 113

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO		
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non venant (NP + NO + NR)		NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		8 DENAIN SARL		Néant ☒	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 8 DENAIN SARL										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	80 049	UV		UW	80 049				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX									
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (UO))			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY	4 010		4 010						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	5 227		5 227						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	50 923		50 923						
	Charges constatées d'avance			VS	371		371						
	TOTALUX			VT	140 580	VU	60 531	VV	80 049				
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE										
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	879		879							
	à plus d'1 an à l'origine		VH	123 360		35 858		87 502					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	58 626		58 626							
Personnel et comptes rattachés			8C	24 958		24 958							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	16 881		16 881							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	11 043		11 043							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	47		47							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	33			33						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	93 330		93 330							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTALUX			VY	329 157	VZ	241 622		87 535					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	20 739	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Désignation de l'entreprise 8 DENAIN SARL		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐		Exercice N clos le : 31/12/2022				
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	19 661		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XB				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	XW	135			
	Amendes et pénalités		WJ	135	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7			
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		– imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8		
		– imposées au taux de 0 %					ZN				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		– Plus-values nettes à court terme					WN				
		– Plus-values soumises au régime des fusions					WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ			
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3		
							TOTAL I	WR	19 796		
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *									WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		– imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
			– imposées au taux de 0 %						WH		
			– imposées au taux de 19 %						WP		
			– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
			– imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *			Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)		2A	XA			
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)									ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY		
	Majoration d'amortissement *								XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles * (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art 44 septies A)		L5	XF	
		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)	QV	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 bisdecies)		PA		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quaterdecies)		1F	Zone franche d'activité N°1 (art. 44 quaterdecies)		XC		
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquiesdecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septiesdecies)		PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YC	XG		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL			
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	XH			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :			bénéfice (I moins II)		XI	19 796		XJ			
			déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *					ZL			XL	19 796		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XO			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN						

Désignation de l'entreprise 8 DENAIN SARL		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	173 835
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	19 796
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	154 039
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	154 039
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	28 635
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>8 DENAIN SARL</u>										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(47 717)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	– Réserves légales	ZB	100			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	250		– Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	(47 467)		Report à nouveau	ZG	(47 567)				
								TOTAL II	ZH	(47 467)	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance						YT				
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ	195 549			
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU	3 080			
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	20 669			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	55 907			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	275 205			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	3 467			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z	3 058			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	6 525			
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	142 155			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	84 550			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *						ØB	248 610			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	– Numéro de centre agréé * XP						– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0				
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL							
			Plus-values à 19 % JM	Imputations JC							
	Groupe: résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO							
			Plus-values à 19 % JP	Imputations JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 8 DENAIN SARL

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
(7)		(8)		19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
(9)		(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	20						
CADRE A plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (8))							
CADRE B plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))							
CADRE C autres plus-values taxable à 19 % (1)			(A)	(B) (Vente de plus-values)	(C)	(D)	(E)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : 8 DENAIN SARL		Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant ☒ *	
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ^{ter} et 1 ^{quater} CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N - 1				
	N - 2				
	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	Sur 10 ans ou sur une durée N - 4				
	différente (art. 39 quaterdecies N - 5				
	1 ^{ter} et 1 ^{quater} du CGI) N - 6				
	(à préciser) au titre de : N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. ☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)					
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 8 DENAIN SARL

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *ter* et 0 bis du CGI) ①Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *ter* et 0 du CGI) ①

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
	À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 8 DENAIN SARL		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: 8 DENAIN SARL															Néant ☐																
Exercice ouvert le: 01012022 et clos le: 31122022										Données en nombre de mois			1	2																	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																															
Effectif moyen du personnel * :															YP	8,00															
Dont apprentis															YF																
Dont handicapés															YG																
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL																
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																															
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA	921 179															
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées															OK																
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OL																
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT																
TOTAL 1															OX	921 179															
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																															
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH	2 062															
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE																
Subventions d'exploitation reçues															OF	4 245															
Variation positive des stocks															OD	6 377															
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI																
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT																
TOTAL 2															OM	12 684															
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																															
Achats															ON	283 835															
Variation négative des stocks															OQ																
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR	72 472															
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															OS																
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ																
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW	1 982															
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU																
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9																
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OY																
TOTAL 3															OJ	358 289															
IV - Valeur ajoutée produite																															
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)															OG	575 574															
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)															SA	575 574															
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																															
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE																															
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)										GX	921 179	Effectifs au sens de la CVAE *			EY	8,00															
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										HX																					
Période de référence										GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	2	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	2
Date de cessation										HR																					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.																															

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122022

N° SIRET

8 2 5 1 1 0 0 3 4 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

8 DENAIN SARL

ADRESSE (voie)

8 BD DENAIN

CODE POSTAL

75010

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BOCA Prénom(s) STEPHANE
Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50
Naissance : Date 03/06/1979 N° Département 94 Commune SUCY EN BRIE Pays FRANCE
Adresse : N° 11 Voie RUE VICO D'AZIR
Code Postal 75010 Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique BOCA Prénom(s) TEDDY
Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50
Naissance : Date 18/03/1978 N° Département 94 Commune SUCY EN BRIE Pays FRANCE
Adresse : N° 4 Voie RUE BELZUNCE
Code Postal 75010 Commune PARIS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122022

N° SIRET

8 2 5 1 1 0 0 3 4 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

8 DENAIN SARL

ADRESSE (voie)

8 BD DENAIN

CODE POSTAL

75010

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

2023	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit							2468
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit		
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a		imposé à 10 % 7b
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
Date de l'agrément		Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total								

(2023)

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

CA17PROREC

8 DENAIN SARL

[illegible]

(2023)

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

8 DENAIN SARL

[illegible]

(2023)

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CA20CHAAVA

8 DENAIN SARL

[illegible]